

Appel à manifestation d'intérêt Location de vélos Base des Vailhés - Lac du Salagou

Cette fiche de candidature a pour objectif de faire connaître votre intérêt et intention pour proposer de la location de vélos sur la Baie des Vailhès au lac du Salagou (Celles 34) pour la saison 2024, de mai à septembre.

Cette fiche est à compléter par le porteur de projet et à retourner par mail, avec pour objet « AMI Pôle d'Activités de la Base des Vailhés – Lac du Salagou » à l'adresse : servicetourisme@lodevoisetlarzac.fr avant le samedi 20 avril 2024 dernier délai.

Le dépôt de candidature ne présume en rien de son acceptation.

Avant propos:

La Communauté de communes Lodévois et Larzac dans le cadre de sa compétence tourisme est investie sur le site du Salagou. L'appel à manifestation d'intérêt porte sur le renforcement de l'offre de prestations touristiques, sur le site de la Baie des Vailhès au bord du Lac du Salagou. L'activité pourra être matérialisée avec une installation démontable dans l'esprit d'un barnum.

Dans l'optique d'un développement touristique cohérent avec le site et la demande des habitants, visiteurs et touristes.

Cette démarche se veut totalement respectueuse du Grand Site Salagou Cirque de Mourèze.

Présentation de la Baie :

La Baie des Vailhès, située au nord du Lac du Salagou, constitue un point d'accès privilégié à cette merveille naturelle. Son emplacement bénéficie d'une accessibilité remarquable grâce à l'autoroute A75, avec les sorties 54 et 55 qui offrent un accès direct à la région.

Sa position stratégique en fait un lieu de choix pour contempler les paysages époustouflants que le Lac du Salagou a à offrir. En effet, la baie offre un point de vue panoramique idéal sur le lac et ses environs, permettant aux visiteurs de se laisser émerveiller par la beauté naturelle et la tranquillité de cet endroit unique.

Ce site naturel exceptionnel est non seulement un lieu de contemplation et de détente, mais aussi une destination prisée pour les activités de pleine nature.

Le Grand site Salagou - Cirque de Mourèze

Le Grand site Salagou – Cirque de Mourèze est un site protégé depuis 2003 pour ses paysages exceptionnels et fragiles et sa biodiversité rare.

Le syndicat mixte, gestionnaire du Grand Site, sensibilise les collectivités, les agriculteurs, les acteurs économiques, les habitants et les visiteurs à la fragilité du site et sa nécessaire préservation. Il accompagne ces différents publics à apprécier et respecter l'équilibre fragile du site et à adopter les bons comportements pour en garantir l'état naturel, presque sauvage. Il facilite les liens entre les divers acteurs afin que les projets émergent, tout en respectant le site.

Le Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze est situé à proximité des Grands Sites de France de la vallée de l'Hérault et du Cirque de Navacelles. Considérés comme les sites majeurs de l'Hérault, ces territoires en captent l'essentiel des visiteurs. Cette fréquentation entraine une pression sur les paysages. L'enjeu est de préserver les paysages naturels des berges, domaine départemental, dans un contexte de forte fréquentation afin de maintenir l'attractivité du site. Le site accueille près de 400 000 visiteurs / an dont environ 300 000 sur les berges du lac.

Vous trouverez plus d'information sur le Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze sur le site internet: www.grandsitesalagoumoureze.fr.



FICHE DE CANDIDATURE

AMI Location de vélos - Base des Vailhés Lac du Salagou

Structure organisatrice Responsable du projet Statut de l'entreprise		Présenta	tion de la st	ructure	
Contacts	Nom/Prénom	Fonction	Téléphone	Mail	Adresse
Personne(s), structure(s) associée(s), partenaire(s)					
Diplômes et expériences					
Vos motivations en quelques mots					
Détail des activités					
Vos engagements vers une démarche éco- touristique limitant les impacts négatifs sur l'environnement					

Politique tarifaire		
Public(s) cible(s)		
Période d'ouverture		
Vos attentes		
Votre projet va t'il créer de l'emploi ?		
Communication envisagée		
Je soussigné(e) certifie que les information Fait le :	s ci-dessus sont correctes.	A
		Signature :